



Yacht Club de Vernon

AVIS DE COURSE

REGATE DE CLOTURE DU YCV

Dériveurs & Habitables

Dimanche 20 novembre 2011



Lieu :

Base Nautique des Tourelles – 27200 Vernon

Règles d'application :

- RIR (Règles d'Introduction à la Régate) – cf annexe à l'avis de course
- Instructions de course

Classes admises :

- Tous dériveurs : Optimist, Solitaires, Doubles
- Croiseurs de moins de 8,5 m

Règle générale de sécurité :

Le port du gilet de sauvetage homologué est obligatoire pour tous les membres d'équipage, majeurs et mineurs.

Programme :

- accueil : à partir de 9h
- inscriptions : de 9h à 11h
- briefing : 11h15
- temps pour le repas : jusqu'à 12h
- mise à disposition : 12h15
- résultats et pot de l'amitié : 17h

Conditions d'inscription :

- Licence FFVoile 2011 avec visa médical
- Pour les équipiers non adhérents, une prise de licence journalière devra être demandée au club dans la semaine précédent la régata. Tarif de 9,50€**
- Autorisation parentale pour les mineurs

Classement :

- Système de points à minima

Parcours :

De type triangulaire / olympique ou banane suivant les conditions météo
Parcours séparés dériveurs / habitables

Préinscriptions :

- par mail : info@yc-vernon.fr

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON
Tél : 02 32 21 51 26

Courriel : info@yc-vernon.fr
Web : www.yc-vernon.fr

Règles fondamentales

- A** Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B** Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C** Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

Quelques définitions

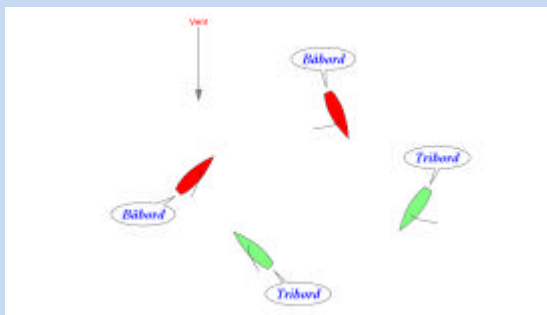
Sous le vent et Au vent :

Le côté *sous le vent* de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté *au vent* est l'autre côté.



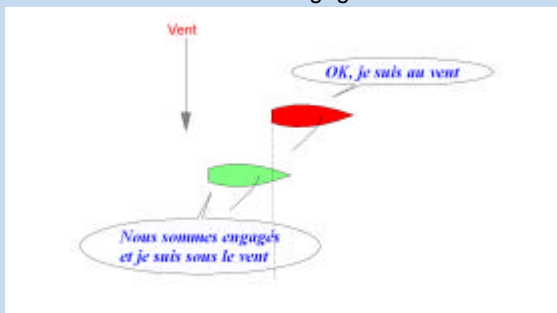
Bâbord et Tribord :

Vous êtes *Bâbord* ou *Tribord* en fonction de votre côté qui reçoit le vent.



Engagement et Route libre Devant-Derrière :

Les bateaux sont engagés

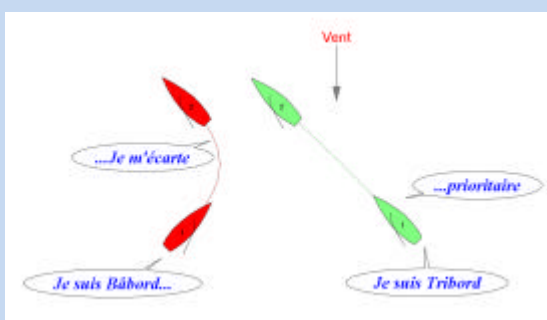
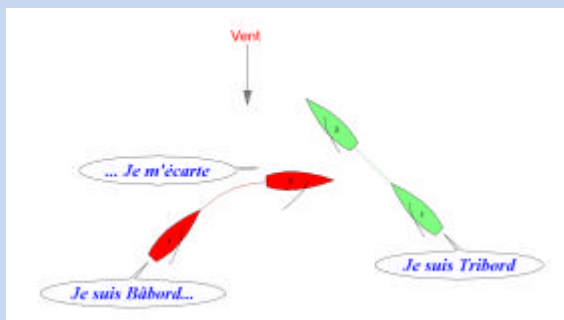


Les bateaux ne sont pas engagés



Règles quand les bateaux se rencontrent

1 - Bords opposés : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes *bâbord* vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est *tribord*.

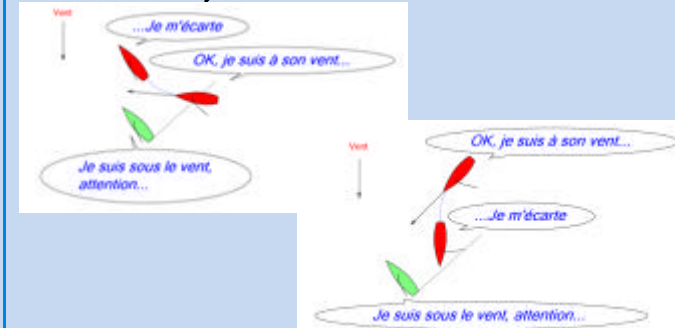


2 - Même bord : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau :

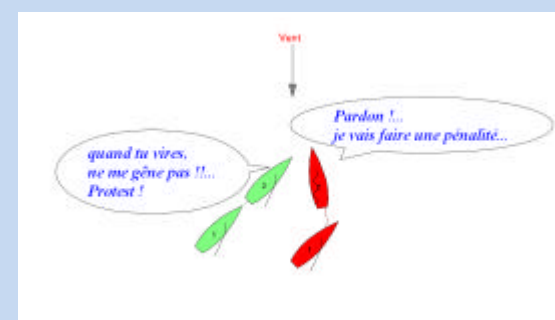
⇨ si vous êtes *derrière* lui



⇨ ou si vous êtes *au vent*



3 - Changement de bord : Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.

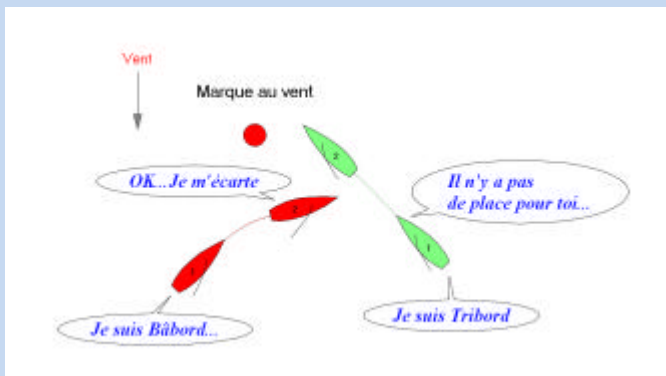


4 - Passer les marques et les obstacles : Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une marque ou un obstacle, **mais ne s'applique pas :**

☀ à une marque de départ entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.

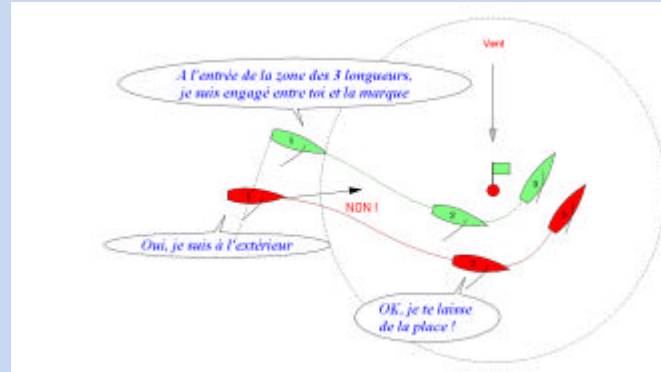


☀ à une marque au vent quand ils naviguent sur des bords opposés.

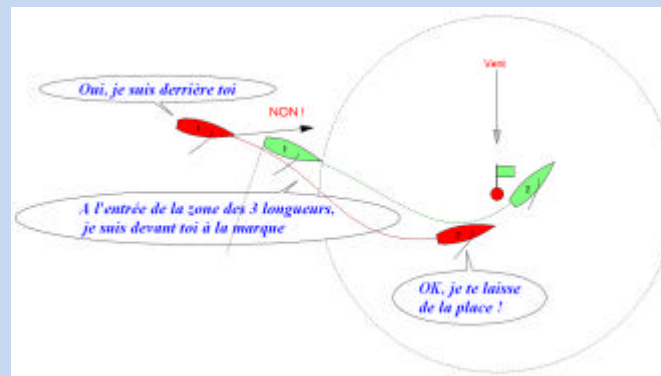


Pour passer une marque ou un obstacle, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) bateau(x) qui passe(nt) la marque ou l'obstacle, lorsqu'il(s) est(ont) :

⇒ engagé(s) entre vous et la marque ou l'obstacle.



⇒ devant vous.



5 - Modification de route : Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.



Autres règles :

- 6 - Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ.
- 7 - Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.
- 8 - Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit).
- 9 - Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.
- 10 - Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.
- 11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.

La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la marque ou l'obstacle en toute sécurité.

☀ Pour passer une marque, les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/derrière » se jugent quand le premier bateau arrive à 3 longueurs de la marque. (sauf pour les windsurfs)

En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.